

Mémoire consultation fonderie Horne de Glencore

À qui de droit,

À la recherche d'une meilleure vie, j'ai immigré au Québec et à Rouyn-Noranda en 53-54. J'y est d'abord étudié avant d'y travailler et de fonder une famille.

Avant les démarches d'immigration, des représentants de divers institutions de la région m'ont parlé de l'Abitibi-Témiscamingue comme un grand territoire où il fait bon vivre avec de nombreux lacs, des forêts à perte de vue, de l'air pur et une tranquillité d'esprit, une région où il fait bon vivre en famille.

Aujourd'hui, je suis impliqué dans ma communauté à Rouyn-Noranda. Je poursuis mes études à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 53-54

53-54 et 53-54 fréquente l'une des écoles de la ville. J'avais le sentiment d'avoir fait un bon choix pour moi, ma famille et notre avenir. Or, aujourd'hui, je remets en question mon choix et mon souhait de rester vivre à Rouyn-Noranda et plus généralement notre présence au Québec.

En effet, depuis l'été 2022, nous sommes particulièrement inquiets pour notre santé et nous sommes en colère de constater que la qualité de vie qui nous avait été promis ne correspond pas à celle que nous vivons sur le terrain aujourd'hui.

L'été 2022 fut fort difficile pour moi et les miens.

Nous avons été informés des effets néfastes des émanations de la fonderie Horne pour la santé de la population de Rouyn-Noranda. Nous sommes plus à risque de développer des cancers, nos enfants peuvent naître de façon prématurée et être de petit poids, les rendant ainsi plus vulnérables. Aucun doute dans nos esprits : les contaminants rejetés dans l'air par la fonderie en sont la cause principale.

Pire, nous avons compris que ces données sur les effets de cette pollution industrielle étaient connues depuis de nombreuses années et nous ont été cachées.

J'aime ma ville et je voudrais pouvoir y vivre sans danger. Je souhaite sentir que ma santé et celle des miens n'y sont pas menacées. La situation est insoutenable et doit changer. Le gouvernement doit défendre la population et exiger que Glencore – Fonderie Horne respecte nos normes québécoises, tel que le demandent également les médecins de Rouyn-Noranda.

Ce sont les raisons pour lesquelles je sou mets, dans le présent **mémoire**, mes demandes visant d'abord la protection de la santé de la population de ma ville :

- L'atteinte de la cible intermédiaire de concentration annuelle de 15 ng/m³ d'arsenic dans l'air d'ici un an. Considérant qu'il s'agit de la seule cible sécuritaire pour les populations vivant à proximité de la fonderie.
- Toujours concernant l'arsenic : l'atteinte de la norme provinciale de 3 ng/m³ par la Fonderie Horne au plus tard d'ici cinq ans. Nous avons droit à la même qualité d'air que partout ailleurs au Québec. C'est une question de santé et de justice.
- L'atteinte des normes provinciales pour les autres métaux (plomb, cadmium, nickel, etc.) dès la première année de l'autorisation ministérielle débutant en novembre 2022.
- Que des cibles maximales aux 8 heures soient identifiées par la santé publique. Une moyenne journalière cache des pics, il faut des mesures tous les jours et aux périodes concernées.
- La décontamination des sols dans tous les secteurs de la ville de Rouyn-Noranda qui ont été contaminés, d'ici 1 an. Si les normes de la qualité de l'air sont respectées à l'avenir, il s'agira des derniers travaux de ce genre que l'entreprise aura à faire.
- L'ajout de stations de mesures de la qualité de l'air sur tout le tour de la Fonderie (sur 360 degrés) avec des mesures journalières indépendantes.
- La surveillance de tous les métaux et contaminants au potentiel cancérigène ou nocif pour la santé (entre autres : arsenic, plomb, cadmium, nickel, particules fines, antimoine, chrome, etc.)
- Le suivi des particules fines (PM_{2,5}) afin de s'assurer du respect des normes en vigueur.
- Des études de biosurveillance de suivi pour l'exposition aux métaux et contaminants pour l'ensemble de la population de Rouyn-Noranda.
- L'accès public et gratuit aux données d'échantillonnage environnemental de la fonderie Horne de Glencore.

Je suis en désaccord avec le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore. Cela ne protégera pas ma santé et celle des miens.

Je compte sur votre sens des responsabilités pour que ces demandes deviennent réalité afin que ma santé et celle des miens soient respectées.

Nom : 53-54

Adresse : 53-54 , Rouyn-Noranda

Code postal : 53-54

Adresse courriel : 53-54

Adressez votre mémoire à :

ConsultationFonderieHorne@environnement.gouv.qc.ca

Adresse de l'Hôtel de ville : info@rouyn-noranda.ca

Vous pouvez ajouter en Copie Conforme d'autres personnes, comme votre député ou autre(s) à votre choix.